



Déclaration Préalable à la Formation Spécialisée du Comité Social d'Administration de la Direction Nationale Garde-Côtes des Douanes du 10 octobre 2023

Monsieur le président,

Nous voici réunis pour la première fois depuis la création de la DNGCD en dehors des murs de l'« État-major », au sein du SGCD de Marseille, première étape d'un tour de France et peut-être du monde, qui sait ? Nous l'appelions de nos vœux et nous ne pouvons que louer cette décision qui permet de prendre contact avec des directions et des collègues parfois bien éloignés !

Après ce petit satisfecit, abordons les choses qui fâchent... et surtout les choses qui ne changent pas : documents mis à disposition parfois difficiles d'accès et surtout parfois très tard. Nous en voulons pour exemple la mise à disposition tardive du Règlement Intérieur - même si en l'occurrence nous savons que ce n'est pas de votre fait - il n'en demeure pas moins que son examen aurait dû être reporté à une prochaine instance. Voilà plus de 9 mois que nous l'attendions, nous n'étions plus à quelques mois près !

Par ailleurs, ce projet de règlement intérieur imposé par Bercy est une nouvelle fois une attaque en règle de nos droits syndicaux. La fin du doublement du temps de préparation pour les titulaires et la fin du défraiement des suppléants est une nouvelle attaque assez mesquine de la part de notre ministre. Une fois de plus, les spécificités douanières, qui sont pourtant réelles (taille des interrégions, en particulier à la DNGCD, horaires atypiques) n'ont pas été prises en compte. De haute lutte nos organisations syndicales centrales ont obtenu de la Directrice Générale l'adossement d'une circulaire qui vient adoucir la purge. Pour autant le compte n'y est pas et notre vote sera donc sans surprise, et nous pouvons d'ores et déjà vous en dévoiler la teneur : il sera « contre » ce règlement régressif.

Pour en revenir à ce qui nous réunit aujourd'hui, nous ne pouvons que constater que la politique de prévention n'est pas à la hauteur, en particulier au sein même de la DNGCD où des services sont en grande souffrance du fait d'un sous-effectif chronique et d'une désaffection réelle des agents envers l'État-major comme vous aimez tant l'appeler... un État-major sans soldat qui ne parvient plus à gérer les affaires courantes par manque d'anticipation et d'attractivité. Vous allez nous répondre que la DNGCD est attractive, alors comment expliquer que certains services, comme la DRHIO ou la DAF, aient tant de mal à attirer des agents ou ce recours massif aux contractuels et autres stagiaires ? Nulle autre

direction n'a autant de mal à attirer ou surtout garder son personnel, c'est donc que les conditions de travail ne sont pas si attirantes que cela...

En corollaire, nous nous retrouvons de nouveau à devoir débattre et valider un Plan Annuel de Prévention (PAP) qui tombe au mois d'octobre... Pour la CFDT, cela est anormal, ce plan a pour but de valider et orienter les actions de prévention et les financements de l'année en cours, et encore une fois cela arrive bien trop tard ! L'arrivée de la nouvelle application Prévaction que vous allez nous présenter nous interroge aussi sur bien des points, car même si cela semble partir d'une bonne idée, et surtout d'une obligation de la direction centrale, sa mise en place tardive et encore une fois à la hussarde, risque de générer bien des tracasseries et des retards inévitables dans la mise en place du nouveau DUERP et de ce fait du PAP qui devra en découler... Nous parlons à priori d'une remise à plat avec un changement de référentiel qui va obliger les cadres de proximité à refaire un travail de fond pour intégrer le nouveau DUERP de leur unité... Ceci devrait intervenir en début d'année et se télescoper avec la campagne des entretiens d'évaluation annuels, avec un calendrier à priori assez resserré... Doit-on vous signaler encore que la majorité des unités maritimes (BSN et BGC en particulier) sont dépourvues de secrétariat et que le chef d'unité cumule la plupart du temps la casquette de commandant à la mer, de chef d'unité de secrétaire et donc de cadre de proximité et que les journées ne font malheureusement que 24 heures !... En outre ces agents ont aussi, quoiqu'on en dise, une vie sociale et familiale... sans compter les nombreuses heures de servitude que cela implique avec en corollaire une incidence évidente sur les fiches d'heures ! ... Doit-on s'étonner que la plupart des marins Groupe 3 cumulent autant d'heures d'avance ?

Nous terminons cette année 2023 avec un sentiment mitigé : tout change mais rien ne change vraiment... Nous avons troqué quelques lettres pour d'autres plus absconses encore (FS en lieu et place du CHSCT et CSA en remplacement du CT) mais rien de change vraiment dans la gestion et le fonctionnement de nos instances... Sans compter la disparition des CAP et la mise en place des LDG qui ne cessent d'accentuer la défiance des agents envers des décisions toujours plus opaques et arbitraires de leur direction concernant leurs perspectives de carrière.

**Pour la CFDT Douane
Les représentants DNGCD**